

## Laser, lumières et acné

*Mise à jour le 18 juin 2024*

L'acné est une maladie de peau très fréquente, liée à une hyperactivité des glandes sébacées et à des anomalies de l'excrétion du sébum produit par ces glandes.

Les lasers sont de plus en plus fréquemment proposés par les dermatologues pour aider à la prise en charge de l'acné : ils sont nombreux, et, en fonction de leur objectif, on peut les classer en 4 groupes :

- A) Ceux qui agissent au niveau de l'inflammation des lésions d'acné
- B) Ceux qui visent à diminuer la production de sébum
- C) Ceux qui visent à atrophier les glandes sébacées
- D) Ceux dont l'objectif est de traiter les cicatrices d'acné.

Ainsi, il n'y a pas un seul traitement laser de l'acné, mais plusieurs possibilités d'action avec différentes sortes de laser en fonction des objectifs.

Quel que soit l'objectif, le traitement avec un laser ne peut être proposé en première intention.

### **A) Lasers visant à réduire les lésions inflammatoires (« boutons » rouges, plus ou moins en relief)**

Dans ces cas, un traitement par laser ou lumière pourra aider, en seconde intention, En règle générale, votre dermatologue vous prescrira dans un premier temps des traitements topiques (crèmes, lotions...) et des nettoyages de peau ou peelings, éventuellement du zinc ou des tétracyclines en comprimés pour débiter le traitement...

Les lasers proposés sont nombreux :

- Lasers vasculaires (à colorant pulsé, KTP, et Nd-YAG)
- Lumière polychromatique pulsée
- LEDs seules bleues et rouges surtout, voire jaunes et infra-rouges, si possible en combinaison.

#### Suites du traitement et effets secondaires :

Avec les LED, les suites sont quasi nulles : discret aspect rosé éventuellement.

Avec les autres lasers, apparaît une rougeur diffuse, parfois un gonflement pouvant persister quelques jours. Le risque cicatriciel est nul si l'on respecte les schémas de traitement habituels. On déconseillera les expositions solaires pendant 3 à 4 semaines afin d'éviter la survenue de taches pigmentées généralement transitoires.

## **B) Lasers visant à réduire l'excès de sébum**

Lasers Infra-rouges (Aramis™ ou Smoothbeam™) : Il s'agit de lasers à pénétration profonde qui agissent sur la glande sébacée afin de diminuer son activité sécrétrice. Certaines radiofréquences fractionnées à micro-aiguilles pourraient également avoir une efficacité comparable, mais les données de la littérature sont plus récentes.

### Suites du traitement et effets secondaires :

Comme avec les précédents lasers, les suites sont marquées par des rougeurs, parfois un gonflement pouvant persister quelques jours. Le risque cicatriciel est nul si l'on respecte les schémas de traitement habituels. On déconseillera les expositions solaires pendant 3 à 4 semaines afin d'éviter la survenue de taches pigmentées généralement transitoires.

Photothérapie dynamique (PDT), associant l'application d'une crème photo-sensibilisante avec des LED rouges ou bleues, IPL ou laser à colorant pulsé, lesquels vont activer cette crème.

### Suites du traitement et effets secondaires :

Les séances peuvent être très efficaces, mais au prix de suites d'autant plus marquées que le protocole se voulait efficace, et, du coup, agressif. Les suites sont marquées par des pustules, des rougeurs, un gonflement et des érosions, puis des croûtes persistant durant 8 à 10 jours. Elles empêchent toute vie sociale. On peut moduler leur intensité pour engendrer moins d'effets secondaires, mais l'efficacité sera moins importante aussi...

La protection solaire est recommandée pendant le mois suivant chacune des séances afin d'éviter une éventuelle hyperpigmentation (taches pigmentées) transitoire, mais pouvant persister quelques mois.

## **C) Lasers visant à réduire à réduire l'acné de façon durable**

Ces lasers, fruits d'un long développement, présentent une longueur d'onde nouvelle (1726nm), spécifiquement ciblée sur le sébum. Leur cible est donc directement la glande sébacée, et leur but est de les atrophier spécifiquement, afin d'envisager des effets réellement durables.

Ils ne sont proposés que depuis début 2023 aux USA et seulement février 2024 en France. Les études ayant permis leur agrément médical portent sur un suivi de deux années.

### Suites du traitement et effets secondaires :

Les suites sont simples : immédiatement après le traitement, on observe un aspect rosé de la peau se dissipant en quelques heures, rarement un ou deux jours. Très rarement, peuvent se former quelques petites cloques de 2 à 3 mm de diamètre, cicatrisant en quelques jours. ... Le maquillage est possible dès la fin du traitement.

La protection solaire est recommandée pendant le mois suivant chacune des 3 séances afin d'éviter une éventuelle hyperpigmentation (taches pigmentées) transitoire, mais pouvant persister quelques mois.

## **D) Lasers visant à traiter les cicatrices résiduelles**

Votre médecin vous remettra une feuille d'information spécifiquement consacrée à ces techniques lasers qui, si elles ne permettent pas un effacement total, donnent habituellement au prix de plusieurs séances des résultats très satisfaisants.

## **Points particuliers :**

- **Grossesse** : il ne s'agit pas d'une contre-indication absolue, et les lasers sont au contraire éventuellement proposés dans les cas d'acné aggravés par la grossesse, alors que la patiente ne peut pas prendre de médicaments ni appliquer certaines crèmes dangereuses pour le fœtus
- **Peaux pigmentées et peaux mates** : avec le laser 1726 nm, le traitement reste possible sans modifications liées à la carnation. Avec les autres techniques, il faudra adapter le traitement : les LED seules, sans photothérapie, et les lasers Smoothbeam™ et Aramis™, peuvent être utilisés, mais en baissant les fluences pour ces derniers.
- **Des médicaments peuvent interférer avec les traitements** : vous devrez absolument signaler au médecin toute prise de médicaments ou difficultés de cicatrisation.
- **Aggravation transitoire de l'acné** (plus ou moins marquée selon les types de laser) comme au début de nombreux traitements de l'acné, une légère aggravation peut être observée au début du traitement, régressant en quelques semaines. Elle peut être évitée, ou au moins minimisée par une préparation préalable de la peau.

## **Modalités de traitement**

Le nombre prévisible de séances sera précisé par votre médecin.

Le patient porte des coques de protection oculaire.

La sensation ressentie va d'une simple élévation de température de 1°C pour les LEDs à une sensation de coup d'élastique ou de brûlure transitoire pour les autres appareils. La PDT est très douloureuse pendant l'illumination et les heures qui suivent.

Précisons que l'ensemble de ces traitements n'est pas pris en charge par l'assurance maladie, et qu'une TVA de 20% est imposée.

***Cette fiche d'information recommandée par la Société Française des Lasers en Dermatologie peut vous être remise par votre dermatologue. Si elle ne suffit pas à l'établissement d'un devis, elle concourt à donner au patient une information suffisamment claire.***

*La consultation d'information donne des explications claires sur les résultats escomptés, les effets secondaires et les complications possibles. Il n'y a pas de remboursement par la sécurité sociale ni d'arrêt de travail pour ces soins esthétiques. Les prix sont essentiellement fonction de la surface à traiter. Le coût global est à évaluer avec le patient et fait l'objet d'un devis signé.*

*Une fiche de conseils et de soins ou ordonnance post-opératoires sont remises au patient avec les coordonnées du médecin.*